



Le torchon brûle... et la colère monte !

MA Charleville Mézières

Le 31/10/2025

Suite au Boycott du CSA du 16/10/2025, nous étions une nouvelle fois réunis pour débattre notamment du service des agents postés et de la charte de gestion du service.

Nous constatons, avec regret que l'administration se moque royalement de l'avis des agents. Elle s'entête à vouloir imposer une nouvelle charte qui remet profondément en question les congés et l'équilibre de vie de nos collègues.

La présidente du CSA de ce jour, assistée du DIOS en audioconférence, essaie de nous forcer la main dans leur « délire ».

Pourtant, même l'adjointe au chef d'établissement reconnaît que le service actuel fonctionne parfaitement et que l'absentéisme à Charleville est insignifiant !

Le DIOS quant à lui nous sert un laïus sur une interprétation du protocole post Incarville. Interrogé sur les problèmes en matière de service concrètement à Charleville, aucune réponse si ce n'est nous rabâcher d'hypothétiques recommandations techniques, et le fait que le Chef d'établissement s'est engagé dans le processus de changement de charte. **En solo comme à sa grande habitude, et à l'encontre des personnels !!!**

Pour l'**UFAP UNSa Justice** de Charleville-Mézières, il était impossible de signer un tel torchon.

Paradoxalement, sur le point service 2026, une seule trame nous avait été transmise, basée sur le service traditionnel depuis une dizaine d'années. L'**UFAP UNSa Justice** de Charleville-Mézières, a insisté auprès de la présidente pour entériner ce service, et ainsi permettre aux agents de pouvoir s'organiser dans leur quotidien. Refus de l'administration, laissant les personnels dans l'inconnu si proche de la nouvelle année.

Plutôt que de remettre en cause un service qui fonctionne comme une horloge, pourquoi ne pas valoriser et chouchouter ce personnel expérimenté, proche de la cinquantaine ?

Des agents qui se sentent reconnus prolongeront sans doute leur carrière, contribuant ainsi à endiguer la crise des effectifs de notre ministère.

Mais non : l'administration préfère dégouter encore un peu plus les collègues, déjà éprouvés par les nombreux coups sociaux (multiples réformes des retraites, gel du point d'indice, et tant d'autres au fil des années).

Notre service qui fonctionne parfaitement, qui est un velours pour le planificateur, devrait plutôt être plébiscité par les décideurs.

Franchement, qui emmènerait une voiture en parfait état au garage pour la récupérer en panne ? Certainement pas nous... mais visiblement, c'est la logique de nos dirigeants !

Lors du CSA du 26 juin dernier, les termes de la présidente étaient les suivants :

« un groupe de travail a eu lieu jeudi 19 juin et fait mention de l'article 33 du protocole Incarville ; tout en précisant que le dit protocole n'impose rien en termes de changements, uniquement des pistes d'amélioration. »

On nous aurais menti ?!!

Quant à l'absence du Chef d'établissement pour ce CSA, cela en dit long sur l'importance du dialogue social.

Face à l'obstination du Chef d'établissement, et de son mépris des agents Carolos, l'**UFAP UNSa Justice** de Charleville-Mézières, appelle à une mobilisation prochaine des agents.... **À bon entendeur !**

Le secrétaire local